



COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une charte de partenariat entre la Ville de Metz et la Caisse des Dépôts

Metz, le 28 août 2014 – Dominique Gros, maire de Metz, et Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts, ont signé, ce jour, une charte de partenariat définissant les axes de travail commun entre la Ville de Metz et la Caisse des Dépôts, pour une durée de trois ans.

Déjà partenaires dans de nombreux projets, la Ville de Metz et la Caisse des Dépôts ont souhaité, par la signature de cette charte, formaliser les principaux axes et principes de leur partenariat afin d'en favoriser la cohérence et la durabilité. La Caisse des Dépôts renforce ainsi son engagement aux côtés de la Ville de Metz pour l'accompagner dans la mise en œuvre de l'objectif qu'elle s'est fixé, au travers du projet de Ville « Metz 2030 », d'être un espace de développement social et humain ainsi qu'un territoire vivant et attractif.

Ensemble, les partenaires mettront en commun leurs expertises et outils d'intervention au service de l'attractivité et de la compétitivité du territoire messin. Dans cette perspective, ils ont souhaité s'associer autour de quatre principaux axes de développement structurants pour la Ville de Metz :

- **l'environnement et le développement durable** : accompagnement de l'Usine d'Electricité de Metz (UEM), dont la Caisse des Dépôts est actionnaire (15%) aux côtés de la Ville (85%) depuis 2007, dans le développement de ses projets d'énergies renouvelables (EnR) sur l'ensemble du territoire national et plus particulièrement sa filiale Energreen ; accroissement de la performance énergétique des bâtiments publics de la Ville, développement de l'électromobilité.
- **la culture et le développement numérique** : soutien à l'approfondissement de la dynamique culturelle et touristique engagée notamment grâce à l'attractivité du centre Pompidou Metz; développement des arts numériques et de nouvelles technologies dans le cadre du programme « Toutes les Cultures en Réseau à Metz » (TCRM Blida) ; renforcement de l'attractivité et modernisation des équipements de l'offre cinématographique de la Ville.
- **la gestion patrimoniale** : développement d'une démarche globale d'intervention dans le domaine de l'immobilier d'habitat, de commerce et de services, dans le cadre d'une politique ciblée d'aménagement et de requalification de certains secteurs du territoire communal.
- **le renouvellement urbain et le développement économique des quartiers de la politique de la ville** : soutien sur le territoire messin des actions pour la création

d'entreprises ou le financement des TPE afin de favoriser l'emploi et d'accompagner le développement économique ; identification des projets visant à conforter l'implantation ou le développement de l'immobilier d'entreprises dans les quartiers de la politique de la ville afin notamment de favoriser l'émergence d'un immobilier dédié aux TPE/PME.

Sur l'ensemble des nouveaux axes de partenariat définis dans cette charte, la Caisse des Dépôts pourra mobiliser à cet effet :

- ses prêts sur fonds d'épargne à long terme via l'enveloppe de 20 Md€ de prêts sur fonds d'épargne mise en place par la Caisse des Dépôts, sur la période 2013-2017, pour le financement des projets structurants de long terme du secteur public local ;
- sa capacité de conseil en tant qu'acteur au service de l'intérêt général ;
- sa capacité d'investissement sur fonds propres dans des projets de développement en tant qu'investisseur d'intérêt général avisé de long terme ;
- son ingénierie pour le montage de projets et la mobilisation de soutiens financiers dans le cadre d'actions innovantes.

Cette charte de partenariat sera déclinée en conventions spécifiques pour la mise en œuvre opérationnelle des différents axes.

A propos de la Ville de Metz

Forte de 120 000 habitants et d'une agglomération de 235 000 habitants, Metz est la capitale de la Région Lorraine et le siège e nombreuses administrations interrégionales pour le Grand Est.

Membre du premier pôle métropolitain français, le Sillon Lorrain (Epinal, Nancy, Metz, Thionville), et du réseau de villes frontalières du QuattroPole (Luxembourg, Trèves, Sarrebruck et Metz), Metz affiche des ambitions résolument européennes. Ses réussites économiques (Campus technologique, Usine d'Electricité de Metz) et ses équipements culturels (Centre Pompidou-Metz) en sont les premiers atouts

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Sa mission a été réaffirmée par la loi de modernisation de l'économie du 4 août 2008.

Reconnu pour son expertise dans la gestion de mandats, le Groupe s'est donné 4 secteurs d'intervention prioritaires, créateurs d'emplois et porteurs d'ambitions industrielles et d'innovation : le développement des entreprises, la transition énergétique et écologique, le logement, les infrastructures et la mobilité durable.

<http://www.caissedesdepots.fr>

Contacts presse

Ville de Metz

Vanessa Weber-Schmidt - Attachée de presse - tél. : 03.87.55.54.36/ 06.17.64.21.59

Email : vweberschmidt@mairie-metz.fr

Groupe Caisse des Dépôts

Julien Taxis - Directeur régional- tél. : 03.83.39.32.00

Meher Chargui - Directeur administratif et financier - tél. : 03 83 39 32 23

Email : meher.chargui@caissedesdepots.fr

